



Communiqué de presse

61/23

Montreuil, le 29 juin 2023

Et si nous étions à l'aube d'un nouveau scandale ORPEA ???

Les salariées d'Aiffres, (département des Deux-Sèvres-79), du groupe MEDICHARME (32 établissements EHPAD lucratifs) en lutte depuis 63 jours, ont annoncé aujourd'hui, lors d'une conférence de presse, de mettre fin à leur mouvement de grève.

Elles n'ont rien obtenu de la direction de MEDICHARME qui est restée sourde aux légitimes revendications portées par les salariées. Comment faire pour rester plus longtemps en grève quand on est privé d'un salaire à peine plus haut que le niveau du SMIC et que l'on doit mettre de côté sa vie personnelle aussi longtemps, méprisées par ses dirigeants, tel que cela a pu être le cas durant ces longues semaines ? Pour autant, elles ont gagné en assurance, en émancipation, elles rentrent déterminées à avoir des réponses en ce qui concerne les excédents de dotation ARS des EHPAD de Melle et d'Aiffres s'élevant à plus de 150 000 euros rien que pour 2023.

Pour rappel, c'est l'ARS, via les fonds de l'assurance-maladie, qui finance le budget soins pour couvrir les dépenses relatives aux soins prodigués aux résidents incluant le financement du personnel soignant ainsi que le matériel médical.

Les revendications de ces salariées sont :

- ▶ un poste supplémentaire d'aide-soignante,
- ▶ le recrutement du personnel qualifié pour une meilleure prise en charge des résidents.

Avec un excédent de 150 000 euros, pour quelles raisons le groupe MEDICHARME refuse-t-il les revendications de ses salariées ? Où vont ces dotations publiques ? Pour gonfler les profits du groupe MEDICHARME ?

Après le scandale ORPEA, rien ne change et tout recommence comme si rien ne s'était passé ! Alors faut-il un nouveau scandale MEDICHARME pour que les autorités compétentes fassent cesser de telles pratiques ?